



N°50

CARNAC

MAGAZINE PRINTEMPS 2016



P7

UN CARNAC QUI CHANGE

RUE ST-CORNÉLY :
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
ACHEVÉS

P13

UN CARNAC QUI INNOVE

Réouverture du bureau
d'information touristique
du bourg

P8

UN CARNAC QUI CHANGE

Un nouveau projet
de restaurant scolaire

P12

UN CARNAC QUI PROTÈGE

Le Plan Communal
de Sauvegarde achevé
pour l'été

www.carnac.fr



VILLE ^{de}
CARNAC



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Armelle MOREAU,
Adjointe chargée du Tourisme



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances
et du Développement Économique



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton.....	p.3
Un Carnac qui compte.....	p.4
Un Carnac qui change.....	p.7
Un Carnac qui protège.....	p.9
Un Carnac qui innove.....	p.13
Forum.....	p.14
État civil.....	p.15
Retour en images.....	p.16

À NOTER

Horaires d'ouverture de la Mairie

À compter du 1^{er} avril, et jusqu'au 30 septembre,
la Mairie ouvre ses portes le samedi entre 10h
et 12h, pour le service Accueil/État civil.

En semaine, les services municipaux sont ouverts
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Boîte à idées

Faites part de vos suggestions
pour améliorer la vie de la Cité grâce
à une **boîte à idées** disponible dans le hall
de la mairie aux heures d'ouverture: du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h et le samedi de 10h à 12h.



UN SALON « SANTÉ ET BIEN-ÊTRE »

Dans le cadre de la « Journée mondiale du Bien-être »,
la **première édition du Salon « Santé et Bien-être »**
organisé par les différents partenaires de Carnac
et de sa région, se déroulera le **samedi 11 juin**
à la **salle du Ménéac**.



ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, non seulement la rue Saint Cornély, rénovée et embellie, aura été inaugurée et ré-ouverte à la circulation et à la déambulation, mais le point d'information touristique du bourg, complètement restructuré et modernisé, aura reçu ses premiers visiteurs.

Ce n'est pas sans une certaine fierté que je me permets aujourd'hui d'évoquer ces réalisations qui constituent une étape supplémentaire dans la redynamisation urbaine et commerciale de notre commune. Fierté tout d'abord de tenir les engagements pris envers vous en redynamisant notre bourg, qui hier encore semblait éteint, et qu'une politique d'attractivité commerciale volontariste, doublée d'une rénovation urbaine ambitieuse, ont fait revivre. Quel bonheur en effet de voir les Carnacois et les visiteurs se réapproprier l'espace urbain au fil des terrasses, des commerces et des nombreux services offerts dans le bourg!

Fierté également de la sérénité avec laquelle ces projets ont été menés, au terme d'une procédure durant laquelle les habitants et les commerçants ont eu l'occasion de s'exprimer, au fil des nombreuses réunions publiques qui ont précédé ces chantiers.

Fierté enfin du travail des agents et des élus qui ont contribué à cette réussite et que je tiens à remercier chaleureusement, et particulièrement les services techniques de la Ville.

C'est dans cette ambiance apaisée et cet esprit de concertation que nous allons continuer la rénovation de notre commune. À compter de 2016, grâce à une situation financière particulièrement saine, nous allons initier le projet de rénovation du boulevard de la plage et poursuivre la restructuration de notre bourg. Car rien n'est plus important à mes yeux que de respecter les engagements pris envers vous, engagements que je résumerais ainsi : dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit, avec et pour les Carnacois.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagadezed ker, Karnagiz ker,

Pa vo lennet al linennoù-mañ ganeoc'h, e vo bet addigoret d'an dremenerion ha d'ar valeerion ar straed Sant Korneli, renevezet ha kaeraet, hag al lec'h da ditouriñ an douristed er vourc'h a vo bet adkempennet ha nevesaet penn-da-benn ivez, ha degemeret en do e weladennerion gentañ.

Gant lorc'h, hiriv, e kredan komz ag al labourioù-se hag a zo ur bazenn oc'hpenn evit kas begon d'ar vourc'h ha da genwerzh ar gumun. Lorc'h da-gentañ pa sevenan ar promesaoù am boa graet deoc'h ha pa tegasan buhez en-dro d'hor bourc'h hag a seblante bout marv dec'h c'hoazh. Gant ur politikerezh da zesachiñ a-zevri staliou-kenwerzh ha da nevesaat hardizh ar vourc'h hon eus degaset buhez enni. Nag ur blijadur gwelet Karnagiz ha gweladennerion é adperc'henniñ tachadoù ar vourc'h a-hed al leurennoù, an tier-kenwerzh hag ar servijoù stank kinniget e kêr!

Lorc'h zo ennon ivez gant ar sioulded m'eo bet kaset ar raktresoù-se da benn, goude un argerzhad ma c'helle an annezidi hag ar genwerzhourion lâret o soñj, da-geñver tolpadoù publik stank a oa bet kent boulc'hiñ ar chanterioù-se.

A-benn ar fin, lorc'h zo ennon gant labour ar wazourion hag an dilennidi o deus kemeret perzh en dro-vat-se hag e vennan trugarekaat a-wir-galon servijoù teknikel kêr dreist-holl.

En un endro seder ha gant ur spered kendivizout eo ec'h eomp da genderc'hel da reneveziñ hor c'humun. Adal 2016, a-drugarez da stad yac'h kef ar gumun, ec'h eomp da grogiñ gant raktres reneveziñ boulouard an aod ha kenderc'hel da gempenn hor bourc'h. Rak evidon, n'eus netra pouezusoc'h evit doujiñ doc'h an engouestloù kemeret en ho keñver, engouestloù hag a dalvez e berr gomzoù kement ha : Lâret ar pezh a reer ha gober ar pezh a lârer, gant Karnagiz hag evito.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

UN BUDGET GÉNÉRAL EN PROGRESSION

Dans un contexte économique difficile, marqué par la baisse constante des dotations de l'État, Carnac maintient ses projets et les services rendus au public.

La Dotation Globale de Fonctionnement, dotation la plus importante versée par l'État, perçue par la commune de Carnac est en baisse constante et **représente, en perte cumulée, 3,5 millions d'euros entre 2010 et 2017.**

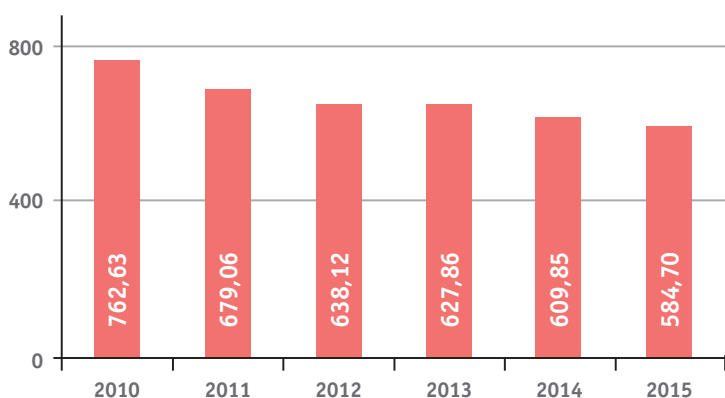
Par ailleurs, les recettes du Casino fortement impactées par une concurrence accrue accroissent les effets de cette baisse de dotations sur les recettes de la commune.

Des services qui s'adaptent

La commune, dans un souci constant de maintenir les services rendus au public s'organise chaque jour pour optimiser son organisation. Ainsi, l'accueil au sein du service urbanisme s'opère désormais sur rendez-vous afin de qualifier le rendez-vous avec

un personnel plus disponible durant l'échange et une centralisation des appels au sein d'un seul service. L'harmonisation du fonctionnement des salles lors de leur location, notamment entre le Ménéac et Terraqué, y répond également.

Une dette maîtrisée (en K€)

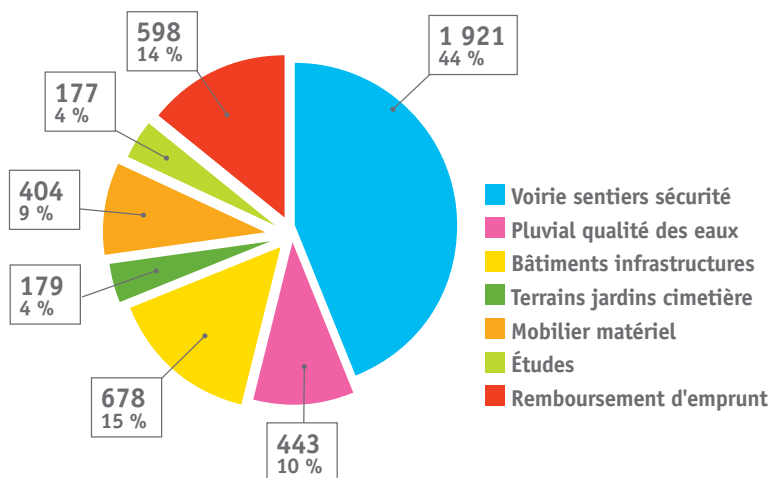


■ Dette par habitant DGF
(10 395 habitants en 2015)

Malgré ce contexte et en raison des nombreux efforts consentis, la dette par habitant est maîtrisée, la moyenne de la strate étant de 1 040 €/habitant. Le non recours à l'emprunt depuis plusieurs années l'explique également.

C'est ainsi que la fiscalité reste inchangée pour l'année 2016.

Des investissements importants et nécessaires en 2015 (en K€)



Le budget 2015

Budget de fonctionnement:
13 376 000 €

Budget d'investissement:
4 400 000 €

Capacité d'AutoFinancement (CAF) en 2015:
3 millions d'€

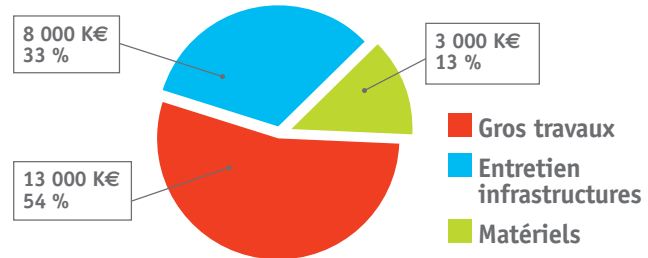
LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

Le budget de la commune répond à plusieurs fondamentaux, fixés par les élus et permettant de maintenir le cap de 24 millions d'euros d'investissement sur le mandat :

- Maintenir un excédent de fonctionnement entre 1 500 K€ et 2 000 K€
- Maintenir une Capacité d'AutoFinancement (CAF) entre 2 000 K€ et 2 500 K€
- Maintenir une dette représentant maximum 5 années de CAF
- Ne pas dépasser un endettement de 10 000 K€
- Maintenir un investissement d'un minimum de 4 000 K€ par an.

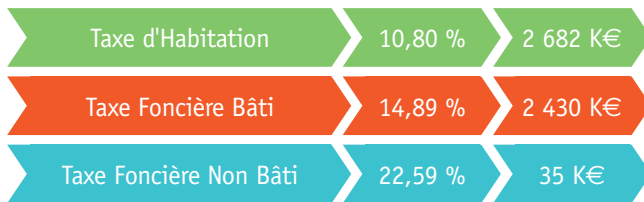
Ainsi, **sans recours à un nouvel emprunt**, la dette carnaoise pourrait s'éteindre en 2025.

L'investissement à l'échelle du mandat se répartit comme suit :



Un effort fiscal contenu

Grâce à cette bonne gestion, les taux des taxes foncières et d'habitation ont été maintenus. Ainsi l'effort fiscal des Carnacoises et Carnacois (0.87) est en dessous de l'effort demandé au contribuable de la même Strate (1.20).

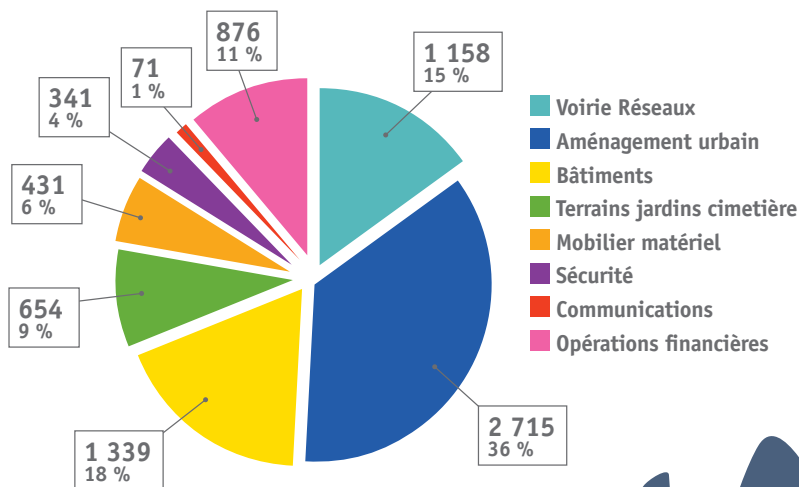


Pascal Le Jean,
Adjoint délégué aux finances



« Le budget prévisionnel 2016 est marqué par une maîtrise des dépenses qui devraient diminuer de 1,65%, après retraitement de la contribution au désendettement de l'État. Les recettes devraient progresser de 0,75 % . »

Les investissements prévus en 2016 (en K€)



Le budget prévisionnel 2016

Budget de fonctionnement :

13 566 000 €

Budget d'investissement :

7 585 000 €

Capacité d'AutoFinancement

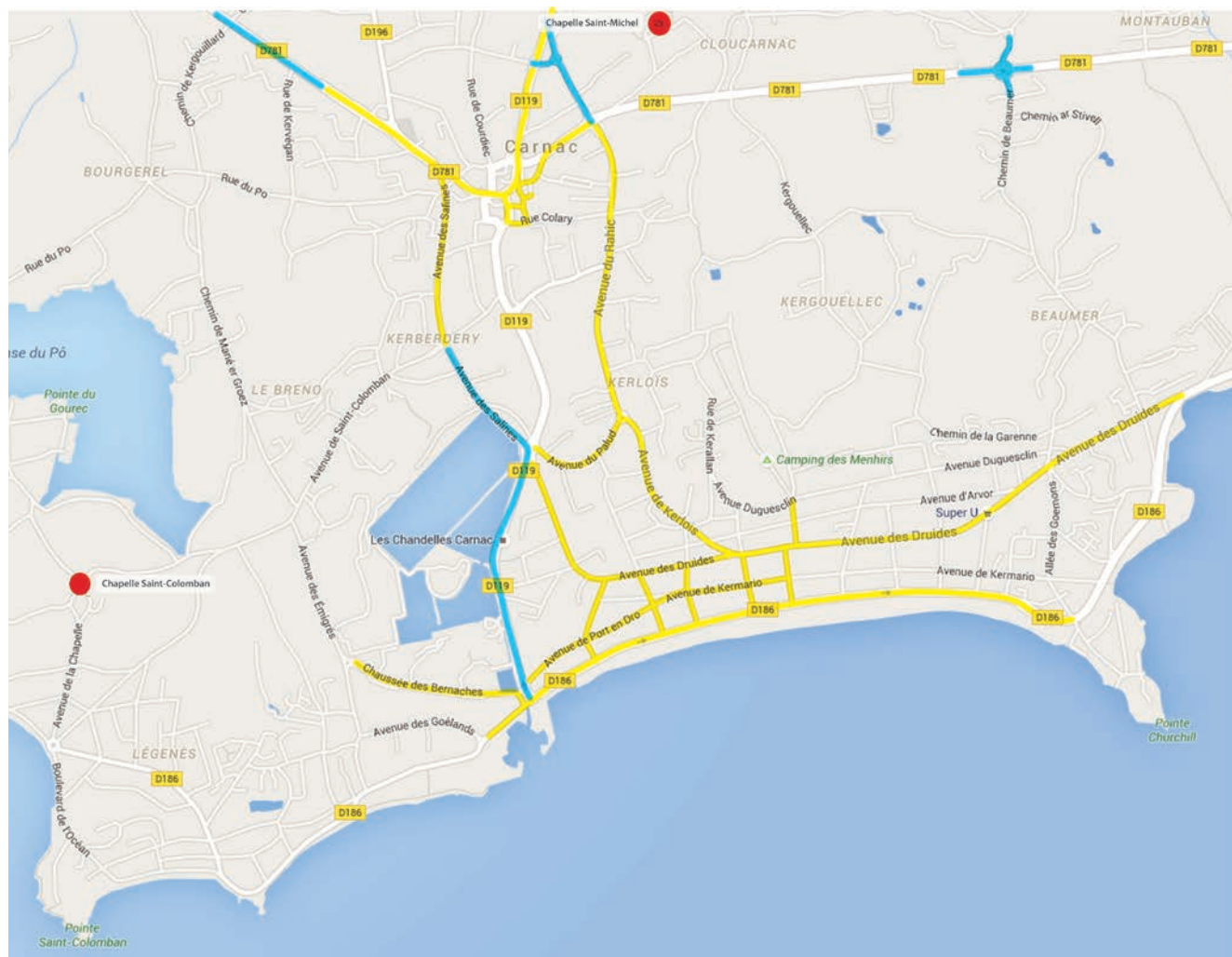
3 millions d'€

Un plan pluriannuel d'investissement pour l'éclairage public

Afin de mettre aux normes le parc d'éclairage public et de poursuivre les économies d'énergie, un **plan pluriannuel d'investissement (PPI)**, d'un montant total de 510 000 euros TTC, a été engagé en 2014 et pour 3 ans.

Ces travaux sont l'occasion de mieux maîtriser les consommations d'énergie mais également d'améliorer la qualité de l'éclairage. Cela permet, en outre, d'allumer ou d'éteindre l'éclairage par secteur. ■

Une première phase a déjà été effectuée en 2015 côté plage. Une **seconde aura lieu cette année côté bourg** ; la dernière phase se déroulant en 2017 côté campagne.



Selon les zones, l'éclairage sera maintenu ou éteint comme suit :

- • Éclairage permanent à l'année
- • D'avril à octobre : éclairage permanent
 - De novembre à mars : éclairage le vendredi, samedi et pendant les vacances scolaires
- • Éclairage des chapelles Saint-Michel et Saint-Colomban :
 - Coupure à 1^h d'avril à octobre
 - Coupure à 23^h d'octobre à avril

En dehors de ces zones, l'éclairage sera coupé de 23h à 6h.

RUE ST-CORNÉLY

PLUS FONCTIONNELLE ET ATTRACTIVE!



Jean-Luc Servais,
Adjoint délégué à l'Aménagement

« Les travaux d'aménagement de la rue St-Cornély, lancés en octobre dernier, viennent de s'achever conformément au planning établi. Rendue plus accessible, cette artère commerçante gagne désormais en fonctionnalité et en attractivité. Six mois auront été nécessaires pour achever ces travaux d'un montant total, de 506 000 euros TTC, études et maîtrise d'œuvre incluses. Merci à tous pour votre patience. Reste à créer ensemble les conditions d'ambiance, de convivialité et de vitalité de cette rue flambant neuve! »



RENDEZ-VOUS

Vendredi 1^{er} Avril,
à 14h30, à l'angle des rues
Saint-Cornély et Salines, pour
inaugurer ensemble la nouvelle
rue St-Cornély flambant neuve.
Au programme : découpe
de ruban, défilé de carnaval
des élèves des écoles primaires
St-Michel et Korrigans.



La rue St-Cornély AVANT les travaux d'aménagement



La rue St-Cornély APRÈS les travaux d'aménagement

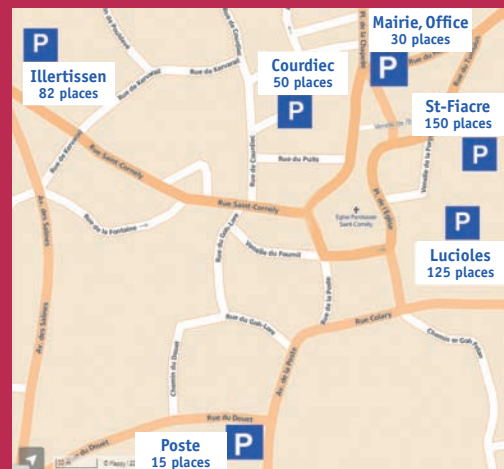
Centre bourg: plus de 1 000 emplacements pour stationner son véhicule

Des aires de stationnement réservées

6 parkings en cœur du bourg



la Ville invite chacun à stationner son véhicule motorisé sur les places créées à cet effet. Dans le cas contraire, les personnes encourtent une amende de 135 euros.



RESTAURANT SCOLAIRE

UN PROJET CONCERTÉ

Fruit d'une concertation nécessaire avec les directeurs d'établissement, les représentants des parents d'élèves et organismes de gestion, l'implantation du nouveau restaurant scolaire est désormais définie. L'actuel restaurant scolaire ne répond, en effet, plus aux normes actuelles.

Ainsi, un nouveau restaurant va être construit sur le terrain dit du Haras, à proximité immédiate de l'école Les Korrigans. L'école et le collège Saint-Michel vont construire à leur charge leur propre restaurant scolaire au sein de leur groupe scolaire.

Les modalités de fonctionnement de ces espaces de restauration restent à définir. Des précisions seront apportées dans un prochain magazine. ■



UNE ÉDUCATION AU « BIEN MANGER »

Le restaurant scolaire sert aux jeunes élèves des repas composés à 50 % de produits bio, qui respectent la saisonnalité, afin de leur proposer une réelle diversité et des produits sains.



- **aider l'élève à devenir autonome** dans le choix qu'il opère pour constituer son repas ;
- **lui faire adopter des gestes éco-citoyens** pour lutter contre le gaspillage alimentaire, trier correctement les déchets.

Cette offre concerne à la fois le **temps scolaire** et le **périscolaire**. C'est aussi dans cet esprit qu'il est proposé de manière régulière des semaines à thèmes. Véritables invitations au voyage culinaire, ces animations sont étudiées lors de réunions d'échanges avec des représentants des établissements scolaires, des parents d'élèves, de la Sodexo, des membres de la commission Éducation-Jeunesse et du Pôle Éducation Jeunesse. ■

La Sodexo, en charge de la préparation des repas, travaille de concert avec une diététicienne, Mathilde le Lu, pour élaborer les menus et veiller ainsi à satisfaire l'équilibre alimentaire.

Plusieurs objectifs :

- **éduquer au goût** et à des produits diversifiés ;
- **lutter contre l'obésité** en augmentant par exemple la consommation de fruits et légumes et en diminuant les apports lipidiques ;

Le restaurant scolaire en chiffres

510 repas servis par jour

50 % de produits bio

3 événements par an : « Les sommets du goût » ; « Les neiges du Kilimandjaro » ; « Les neiges du Machu Picchu »

6 repas festifs par an : Noël, Galette des rois, Chandeleur, etc.

3 opérations écocitoyennes par an : « Adoptons l'éco-attitude » ; « Moins de miettes, c'est plus d'assiettes », etc.

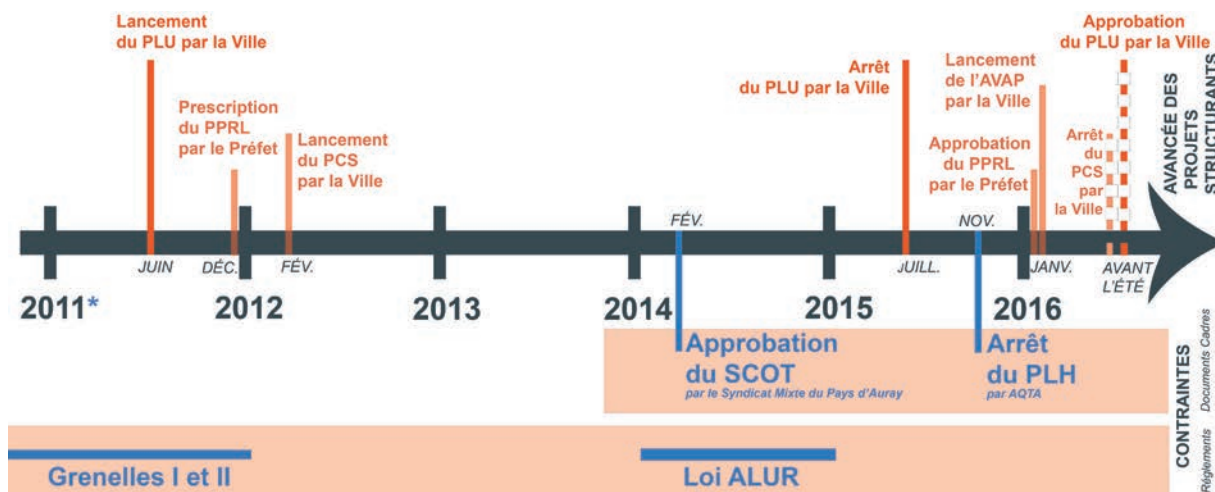
DES DOCUMENTS STRUCTURANTS ET CONTRAINTS

PLU, PPRL, AVAP, PCS : derrière ces abréviations se cachent des documents structurants pour l'avenir de Carnac qui s'inscrivent dans un contexte réglementaire extrêmement mouvant. Pour mémoire, l'accumulation de lois contraignantes (loi sur l'Eau, loi Littoral, loi SRU, lois issues des Grenelles I et II, loi Alur etc.), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et aujourd'hui le PLH (Programme Local de l'Habitat), récemment approuvé par AQTA, viennent encore complexifier ce contexte réglementaire. La marge de manœuvre de la commune n'en est que plus réduite, comme expliqué dans un précédent CARNAC MAGAZINE (N°46).

LEXIQUE

AQTA : Auray-Quiberon-Terre-Atlantique
 AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
 PCS : Plan Communal de Sauvegarde
 PLU : Plan Local d'Urbanisme
 PPA : Personnes Publiques Associées
 POS : Plan d'Occupation des Sols
 PPRL : Plan de Prévention des Risques Littoraux

Aujourd'hui où en est-on ?



* D'autres lois, antérieures à 2011, contraignent ces documents structurants (cf CARNAC MAGAZINE N°46).

Le PLU a été arrêté en juillet 2015 pour être soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA), de juillet à octobre 2015, et à la population, d'octobre à novembre 2015. Les remarques issues de ces deux consultations ont fait évoluer le projet arrêté.

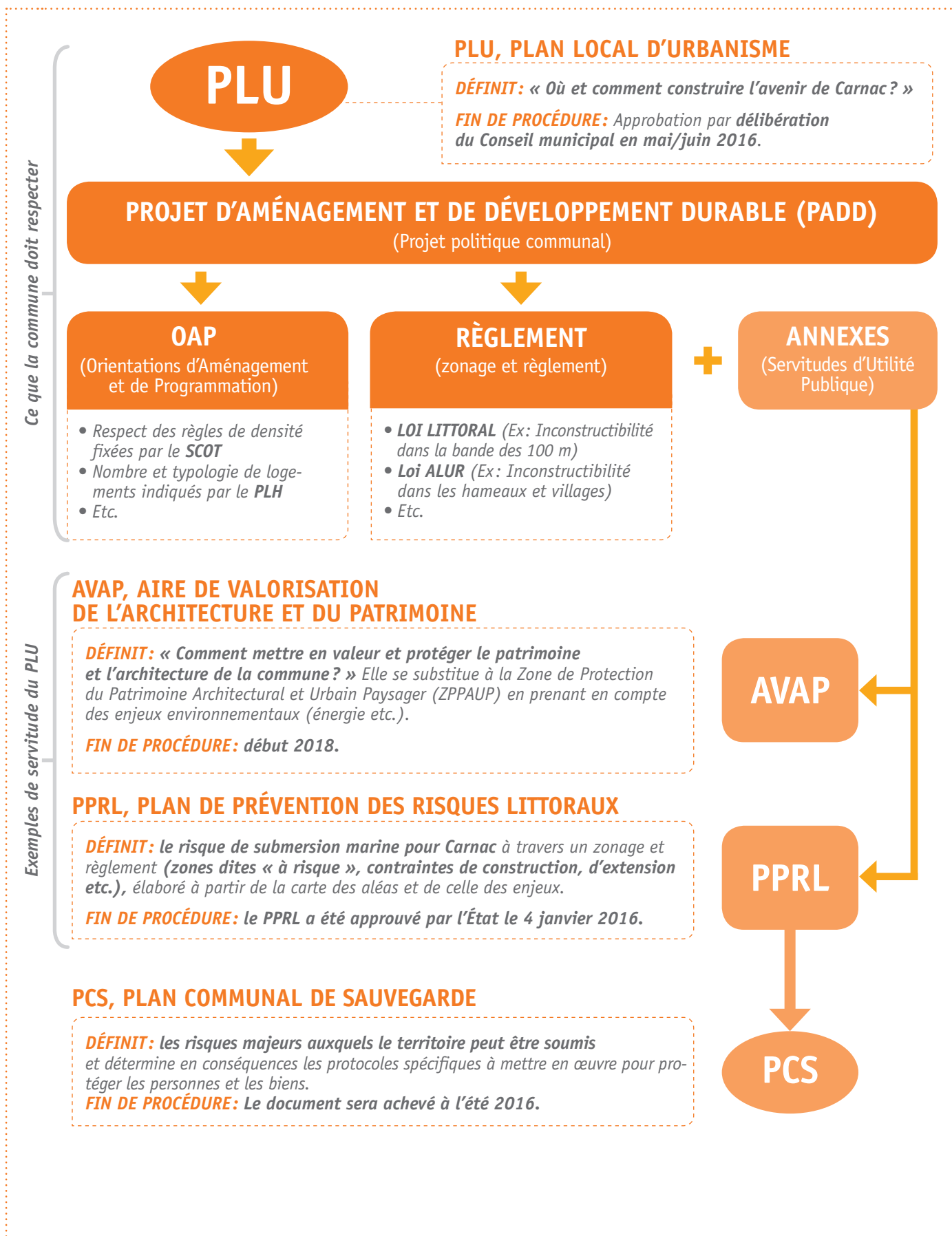
Tant que le PLU n'est pas approuvé, l'instruction des documents d'urbanisme (*permis de construire, autorisation d'extension, etc.*) repose sur le Plan d'Occupation des Sols (POS). En

revanche, le PPRL s'applique depuis le mois de janvier 2016, date de son approbation par le Préfet. Une fois approuvé en mai-juin 2016, le PLU devra faire l'objet d'une modification ou révision pour se mettre en conformité avec le règlement du PPRL et de l'AVAP quand celle-ci sera achevée. Par ailleurs, les zonages d'assainissement des eaux usées (compétence d'AQTA) et celui des eaux pluviales (compétence de la Ville) feront l'objet d'une enquête publique dès cet été. Ils devront être intégrés par la suite au PLU en tant qu'équipements collectifs.

Pourquoi ces documents sont-ils si longs à élaborer ?

- chaque document répond à une procédure administrative très réglementée;
- tous ces documents sont liés les uns aux autres (cf schéma en page 10). ■





LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Suite à l'enquête publique lancée en octobre et novembre 2015, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable en émettant toutefois quelques réserves.

Retrouvez l'intégralité du PLU soumis à enquête publique en fin d'année dernière ainsi que les conclusions et avis du commissaire enquêteur et des Personnes Publiques Associées sur le site internet de la Ville: rubrique « Vie municipale », sous-onglet « PLU ». ■



L'AVAP (AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE)

Créée par la loi Grenelle II, l'AVAP est une servitude d'utilité publique qui se substitue à la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain Paysager (ZPPAUP).



Elle conserve les principes fondamentaux de la ZPPAUP mais intègre une dimension nouvelle à travers les enjeux de développement durable. Elle propose ainsi une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux (notamment ceux relatifs à l'énergie et aux paysages). Les étapes de sa construction doivent être validées par un comité de pilotage appelé CLAVAP composé d'élus, des Architectes des Bâtiments de France, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'État.

À Carnac, outre les enjeux liés au patrimoine bâti, la commune doit tenir compte de la problématique archéologique et du périmètre du PPRL pour trouver une cohérence entre les prescriptions qui seront faites sur le patrimoine bâti et les règles imposées par le PPRL. L'AVAP concerne aussi bien les villas, les chapelles, les calvaires que les paysages.

La commune, qui compte 67 édifices protégés au titre des Monuments Historiques, est accompagnée par le bureau d'étude GHECO pour son élaboration. ■



LE PPRL (PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX)



Approuvé par l'État

Le PPRL approuvé par l'État depuis le 4 janvier 2016, n'est pas en phase avec les résultats des études menées par le cabinet ARTÉLIA mandaté par la Ville. Celle-ci a concerté les membres du COFIL et son avocat pour savoir quelle suite donner. Elle étudie également les solutions techniques qui pourraient le faire évoluer.

Et mis en application par la Ville

Depuis l'approbation par l'État du PPRL, le 4 janvier 2016, le service de l'urbanisme instruit les documents d'urbanisme, non plus en s'appuyant sur la carte des zones basses, mais sur celle correspondant au zonage et règlement de ce PPRL. ■

LE PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

Dans chaque commune, une liste des risques majeurs identifiés est dressée par le Préfet.

Le risque majeur existe dès lors qu'un événement dangereux peut se produire sur un secteur donné en causant de graves et importants dommages humains, économiques ou environnementaux. Il se distingue par sa gravité, les conséquences sont lourdes à supporter par les habitants, et par sa fréquence, si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas s'y préparer.

À Carnac les risques majeurs sont les suivants :

- **risques naturels** : submersion, feu de forêt, etc.
- **risques technologiques** : transport de matières dangereuses, etc.
- **risques sanitaires** : canicule, grand froid, épidémie, etc.

Le Maire est garant de la sécurité publique dans sa commune. Il doit donc assurer la sauvegarde de la population en alertant, en informant sa population et en mettant en sécurité ses concitoyens. Cette organisation est formalisée dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Ce document, instruit en collaboration avec les Services de Secours et ceux de la Préfecture, recense la conduite à tenir en cas d'alerte, organise les secours et la mise en sécurité, dresse la liste du matériel à réquisitionner, etc.

Si aujourd'hui une veille quotidienne existe sur la Commune, d'ici à l'été, la liste des actions à conduire sur le territoire, notamment en cas d'événement majeur sera formalisée. ■



RENDEZ-VOUS !

Afin de présenter le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) aux Carnacois, et de leur insuffler ainsi cette « culture du risque » des réunions publiques seront organisées à l'été.



QU'ON SE LE DISE !

La Ville recherche des référents par quartiers disponibles pour aider à la mise en place des différentes actions. Informations auprès de Michel Le Mouroux au 02 97 52 06 86.

CARNAC, DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCEPTION

Carnac évolue dans un environnement très compétitif, dans lequel l'innovation est essentielle voire vitale.

C'est ainsi, à l'heure où la loi NOTRe prévoit une mutualisation de nombreuses compétences, dont le tourisme, qu'il est plus qu'urgent d'innover et de valoriser notre marque et ses spécificités, dans un objectif commun.

C'est ce que Carnac a décidé de faire en adoptant sa marque de territoire dès 2015 et en rénovant son bureau d'accueil du bourg, qui a ouvert ses portes le 8 février dernier.

Notre Office de tourisme qui a vu sa fréquentation 2015 croître de +27 % avec plus de 170 000 visiteurs va désormais bénéficier d'un équipement à la hauteur de la renommée de la station. ■

« Bien que les modalités d'application de cette loi soient encore incertaines et floues, la loi NOTRe impactera l'organisation de nos offices de tourisme. À l'échelle d'AQTA, le travail est engagé. »

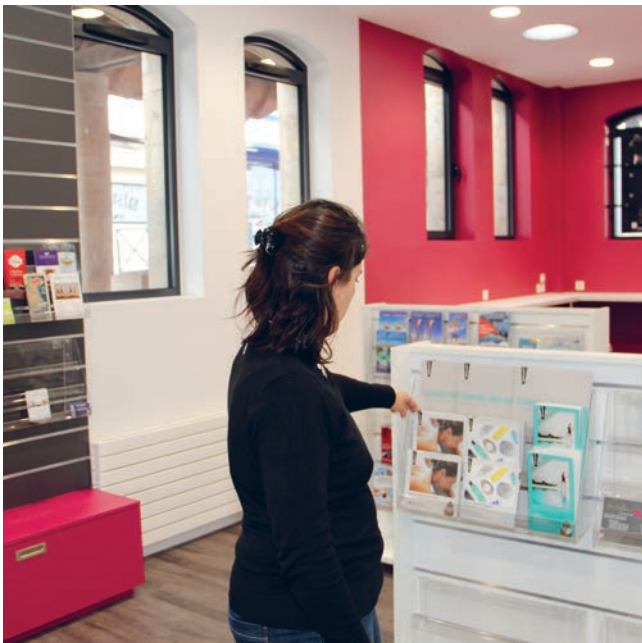


Le territoire d'AQTA a des atouts touristiques incroyables. Il comprend trois stations classées (dont Carnac) qui peuvent constituer une véritable locomotive au profit de l'ensemble des communes de l'intercommunalité. »

Armelle Moreau
Adjointe déléguée au tourisme

UN OFFICE DE TOURISME QUI ANTICIPE L'AVENIR

Garantir un accueil touristique de qualité est l'un des enjeux majeurs de la municipalité.



Garantir un accueil touristique de qualité est l'un des enjeux majeurs de la municipalité. Aussi, désireuse de maintenir deux accueils touristiques à l'année, la ville a entrepris des travaux importants au bureau d'accueil touristique du bourg.

Ces travaux répondent aux exigences de classement de l'Office de tourisme de Carnac en 1^{ère} catégorie et permettent de bénéficier d'équipements modernes et fonctionnels.

Un accueil facilité des personnes à mobilité réduite, un meilleur confort des usagers et de nouveaux services renforcent ainsi la convivialité et l'attractivité du lieu qui a ouvert ses portes aux vacances de février 2016.

Un lieu adapté aux missions d'accueil et d'information du public

Isolé acoustiquement et thermiquement, le bâtiment permet des économies d'énergie de 60 %. En matière d'accessibilité, l'aménagement prend en compte les exigences du label Tourisme et Handicap.

De nouveaux outils de communication

L'Office de tourisme va renforcer sa présence sur les réseaux sociaux pour gagner en lisibilité sur le Web. Des écrans d'affichage dynamique ont été également installés dans les bureaux du bourg et de la plage afin d'optimiser la diffusion d'informations touristiques au public.

Alors que les travaux des locaux d'accueil du bourg viennent de se terminer, le projet de rénovation du bâtiment de la plage est en cours. ■

Carnac à votre image

Il y a tout juste deux ans, vous nous avez élus autour d'une idée directrice essentielle: rebâtir le prestige, l'attractivité et la renommée de notre commune, dans un climat de sérénité retrouvée. Cette idée constitue la base de notre engagement, le moteur de notre détermination et le point de mire de notre action. Aussi, malgré un contexte économique difficile, marqué par le désengagement progressif de l'État, nous veillons à préserver la qualité des services publics, en proposant des activités gratuites pour les plus jeunes (Temps d'Activités Périscolaires), en développant notre offre de spectacles (événement Skédanoz), en préservant notre environnement (zéro phyto) ou en assurant votre tranquillité (vidéoprotection).

En parallèle, nous investissons pour l'avenir, en menant une ambitieuse rénovation urbaine (au bourg, à la plage et en campagne), en modernisant notre accueil touristique (point d'information du bourg), en facilitant la circulation des personnes à mobilité réduite (travaux d'accessibilité) ou en améliorant le quotidien de nos aînés (travaux au

foyer logements). Toutes ces actions sont rendues possibles grâce à une gestion rigoureuse des ressources financières de la commune, ainsi qu'à la mobilisation sans faille du personnel municipal, qui ne ménage pas ses efforts face aux difficultés rencontrées dans la gestion de chaque dossier. La construction d'un nouveau restaurant scolaire, l'aménagement du boulevard de la plage, la réhabilitation du centre-bourg ou encore la rénovation de notre voirie et de nos bâtiments publics sont autant de projets qui verront le jour durant le reste de notre mandat. Ils vous seront détaillés par l'intermédiaire de nos supports de communication habituels (magazine municipal, site internet, Carnac Echos, Carnac travaux), ainsi qu'à l'occasion de réunions publiques régulières, durant lesquelles nous partagerons avec vous notre enthousiasme et recueillerons votre opinion. Votre présence nombreuse et votre participation lors des vœux du maire, des réunions publiques ou de quartiers est notre principale motivation pour mener à bien ces chantiers structurants. Merci de votre confiance et de votre soutien.

Carnac, un souffle nouveau

Nous cherchons en vain dans le discours des vœux du Maire un projet global et une vision pour Carnac. Nous pouvons applaudir la forme mais déplorons la pauvreté du bilan et le flou des projets.

La situation financière « satisfaisante » ne doit rien à la maîtrise des dépenses ni à une gestion rigoureuse mais doit tout à la hausse des impôts et à l'héritage de la municipalité précédente qui avait aussi réalisé les études préalables aux travaux indispensables de l'avenue des Druides et de la rue St Cornely.

Quant à l'office de tourisme du centre-ville, à l'heure de la mutualisation intercommunale, c'est un investissement disproportionné et trop couteux en fonctionnement.

Le rêve d'un Carnac où il fait bon de déplacer à pied ou à vélo, en toute sécurité, grâce à un réseau de circulations douces ne restera qu'un rêve.

Le seul projet d'envergure rescapé du plan Marshall évoqué lors de la campagne électorale reste la rénovation du Bd de la plage mais l'annonce de la construction de 2 restaurants scolaires concurrents, public et privé, est une catastrophe pour la commune, pour sa cohésion et pour le contribuable.

Jeannine Le Golvan

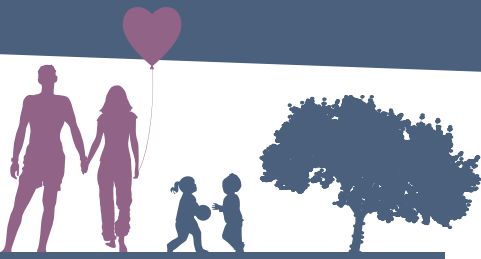
Ensemble pour l'avenir de Carnac

Carnac hors du temps économique! Des communes fusionnent afin de mutualiser leurs structures, générer des économies et réaliser des investissements prioritaires. La majorité municipale Carnacoise entreprend le chemin inverse:

- les travaux à l'office du tourisme du bourg: 195000€
- Le restaurant scolaire « Aux Haras »: la distance est inacceptable pour le groupe scolaire St Michel qui n'a pas d'autre choix que de construire le sien. Le projet de la municipalité pour l'école des Korrigans (estimation à 2.500.000€) sera un gouffre financier. C'est regrettable à

un moment où nous devons regrouper nos forces, alléger nos impôts. Pourquoi ne pas rénover l'ancien? C'est possible! Quelles en sont les raisons? Un mélange de dogmatisme de certains ajouté aux aspirations des autres. Pourquoi ne pas ajouter aux activités du Yacht-club la nage à contre-courant!

Que dire du PLU? Une fois de plus malgré nos vives désapprobations, la campagne de Carnac est traitée avec désinvolture. Déclassement des terrains constructibles dans les hameaux, certains se sentent lésés par une réglementation aberrante. Réagissons!



NAISSANCES

- 11 novembre – Louis MARION PETIT
- 14 novembre – Amandine HÉNIN LE COQ
- 1^{er} décembre – Dastan BRILLANT JOUAIN
- 24 janvier – Joy KISTER

MARIAGES

- 2 janvier – Charles LE ROHELLEC et Catarina DE JUSUS SILVA

DÉCÈS

- 3 novembre – Germaine LE PEUVÉDIC, veuve FAURE – 83 ans
- 4 novembre – Pierre LE DOZE – 81 ans
- 9 novembre – Marcelle BARREAU, veuve BRANELLEC – 100 ans
- 18 novembre – Françoise RENAULT, veuve PATRICOT – 87 ans
- 18 novembre – Maryse BIZIEN, épouse BENOIT à la GUILLAUME – 74 ans
- 30 novembre – Raymond GUÉRIN – 85 ans
- 1^{er} janvier – Jeanne QUER, veuve EVANNO – 90 ans
- 17 janvier – Marcel JOANNIC – 73 ans
- 20 janvier – Anne Marie CHÉRON, veuve KERVÉGANT – 88 ans
- 22 janvier – Marie Thérèse PIGUEL, veuve LECHAT – 82 ans
- 17 février – Béatrice FOURCADE, épouse STRATTEN – 71 ans



RECENSEMENT DE LA POPULATION

À la clôture du recensement, il apparaît que la population carnacoise se maintient. Les chiffres officiels seront communiqués par l'INSEE prochainement.

Nous vous remercions d'avoir participé à cette enquête nationale sachant que la dotation Globale de Fonctionnement de l'État est fixée en fonction du nombre d'habitants.

NOUVEL EMPLACEMENT DE LA « BOÎTE À RETOURS » À TERRAQUÉ



Les nouvelles conditions de mises à disposition des locaux de Terraqué nécessitent le déplacement de cette « boîte à retours » à l'intérieur de la Médiathèque.

Désormais, la trappe de la « boîte à retours » plus volumineuse est située dans l'angle Nord-Est du bâtiment, entre le parking de la Place du Marché et l'allée d'accès vers l'Espace Culturel. Plus de 60 ouvrages ont ainsi été déposés lors d'un week-end de février. Cette boîte sur roulettes facilitera la remise en rayons des documents après leur enregistrement par le personnel de la Médiathèque.



► **Repas des Seniors** - Dans une ambiance conviviale et dansante, 253 convives ont été servis par les élus municipaux lors du « Repas des Seniors ».



► **Fest-Noz** - Organisé par les étudiants de l'IUT de Vannes pour recueillir des fonds pour l'association « Au bonheur des enfants de pédiatrie ».



► **Jumelage Carnac - Illertissen** - 250 amis et sympathisants ont apprécié la soirée Choucroute.



► **Ciné Concert à Terraqué**
Les compositions délicates de l'artiste Mami Chan se sont mariées à la poésie de courts-métrages.



► **Animations au Musée** - Le travail du bronze par Jean-Marc Gillet, les ateliers « l'Art du filet », « Graver comme à Gavrinis », « Mosaïque », et les balades ont recueilli un franc succès.



► **Yacht-Club** - Un comité de pilotage a été constitué pour définir des axes de travail concertés entre la commune et le Yacht Club. Un rapport présentant un diagnostic et des propositions a été remis officiellement au Maire, Olivier Lepick.